

CONCOURS EXTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2023

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir d'un dossier tenant compte du contexte technique, économique ou juridique lié à ce dossier. Celui-ci porte sur l'une des spécialités choisie par le candidat au moment de son inscription.

Durée : 5 heures

Coefficient : 5

SPÉCIALITÉ : INGÉNIERIE, GESTION TECHNIQUE ET ARCHITECTURE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 39 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes ingénieur territorial au sein de la commune d'Ingéville (180 000 habitants). La collectivité a gardé dans ses compétences propres : l'éducation (écoles maternelles et élémentaires), l'enfance et la jeunesse (crèches, relais d'assistantes maternelles et centres de loisirs), le sport (45 équipements sportifs dont 18 gymnases, 1 patinoire et 4 piscines), l'action culturelle, la politique de la ville et les déchets.

Suite aux directives gouvernementales, Ingéville a engagé un plan de sobriété. Vous êtes missionné pour être le référent « sobriété » de la commune.

Dans un premier temps, le directeur général des services techniques (DGST) vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la sobriété.

8 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions méthodologiques et opérationnelles visant à réduire, à court et long termes, les consommations énergétiques d'Ingéville.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

12 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Sobriété énergétique : la réduction de la température de chauffage est-elle une bonne idée ? » - *Club Techni.Cités* - 13 octobre 2022 - 2 pages
- Document 2 :** « Plan de sobriété énergétique : ce qu'il faut retenir pour les collectivités » - *La Gazette des communes* - 6 octobre 2022 - 2 pages
- Document 3 :** « Sobriété énergétique : le sport s'élance » - *La Gazette des communes* - 14 octobre 2022 - 2 pages
- Document 4 :** « Réutiliser l'eau, idée sobre pour les équipements sportifs » - *La Gazette des communes* - 11 octobre 2022 - 2 pages
- Document 5 :** « Plan de sobriété énergétique : une mobilisation générale » (extraits) - *ecologie.gouv.fr* - 6 octobre 2022 - 11 pages
- Document 6 :** « Panorama sur la notion de sobriété » - *ADEME* - novembre 2019 - 6 pages
- Document 7 :** « Châlons-en-Champagne réduit drastiquement sa consommation de papier » - *banquedesterritoires.fr* - 26 octobre 2022 - 2 pages

- Document 8 :** « Flambée des prix : plan Orsec dans les collectivités » - *La Gazette des communes* - 24 octobre 2022 - 2 pages
- Document 9 :** « Dans les cantines scolaires, les maires veulent éviter une addition trop salée » - *La Gazette des communes* - 24 octobre 2022 - 1 page
- Document 10 :** « Les services des ressources humaines cherchent la bonne équation » - *La Gazette des communes* - 24 octobre 2022 - 1 page
- Document 11 :** « Même optimisés, les marchés publics ne peuvent servir d'amortisseur » - *La Gazette des communes* - 24 octobre 2022 - 1 page
- Document 12 :** « Du côté des piscines, l'envolée des prix fait craindre le pire » - *La Gazette des communes* - 24 octobre 2022 - 1 page
- Document 13 :** « Marché de l'énergie : "La liberté de choix est une illusion" » - *La Gazette des communes* - 24 octobre 2022 - 1 page
- Document 14 :** « Sobriété énergétique : faut-il vraiment éteindre les lumières des rues la nuit ? » - *Techni.Cités* - 25 octobre 2022 - 2 pages

Dans le cadre de sa politique environnementale, la cellule pédagogique nationale privilégie des impressions en noir et blanc. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.